

SOURCE: Neptune Technologies & Bioresources Inc.

Neptune et BlueOcean signent un contrat de licence

LAVAL, Québec, CANADA – le 20 octobre 2014 – Neptune Technologies & Bioresources Inc. (« Neptune ») (NASDAQ:NEPT – TSX:NTB), annonce la signature d'un contrat de licence mondial exclusif, sujet à redevances et non transférable (« Contrat ») avec BlueOcean Nutrascience Inc. (« BlueOcean »), portant sur les brevets de composition et d'extraction de Neptune qui couvrent la production et la vente de produits dérivés d'huile marine contenant des phospholipides. Le Contrat permet à BlueOcean, en partenariat avec sa filiale de crevettes, de produire et de vendre des produits à base d'huile de crevette extraits de trois espèces de crevettes d'eau froide de l'Atlantique Nord (*Pandalus borealis*, *Pandalus montagui*, et *Pandalus jordani*) dans les marchés du nutraceutique, des ingrédients alimentaires, des produits de santé naturels, des aliments fonctionnels et des compléments alimentaires. Les marchés des aliments médicaux, des médicaments et des produits médicamenteux ne sont pas inclus.

Les modalités commerciales du Contrat stipulent que BlueOcean paiera une redevance annuelle minimum et une redevance par unité de produit vendu. Un paiement initial sera également versé à la clôture de cette transaction au moyen de l'émission d'actions de BlueOcean. La clôture de la transaction est effectuée de façon indépendante et est assujettie à l'approbation de la Bourse de croissance TSX. Aucun honoraire d'intermédiation n'a été versé à l'occasion de cette transaction.

« La propriété intellectuelle de Neptune fait partie intégrante de la création de valeur pour nos actionnaires et l'annonce d'aujourd'hui atteste encore une fois le rôle de pionnier de Neptune et la reconnaissance des brevets par les partenaires de l'industrie, » a commenté M. André Godin, président et chef de la direction par intérim de Neptune. « Les brevets de Neptune couvrent les huiles et les phospholipides extraits de biomasses marines et aquatiques, notamment la crevette, et le Contrat confirme le pouvoir, la valeur et la validité de la propriété intellectuelle de Neptune. »

À propos de Neptune Technologies & Bioresources Inc.

Neptune est une entreprise de biotechnologie dont les activités portent principalement sur le développement et la commercialisation d'acides gras polyinsaturés (AGPI/PUFA) oméga-3 d'origine marine. La société Neptune utilise un procédé breveté d'extraction d'huile de krill antarctique et l'entreprise vend principalement des AGPI oméga-3 en vrac à ses distributeurs qui les commercialisent sous marque privée, notamment sur le marché des produits nutraceutiques aux États-Unis, en Europe et en Australie. Les produits Neptune se présentent généralement en capsules et sont utilisés comme compléments alimentaires par les consommateurs. Le siège social de Neptune est situé au 545, Promenade du Centropolis, bureau 100, Laval (Québec).

Par l'entremise de ses filiales Acasti Pharma Inc. (Acasti) et NeuroBioPharm Inc. (NeuroBio), au sein desquelles Neptune détient respectivement 49.95 % et 96 % des actions avec droit de vote, Neptune s'intéresse également aux possibilités offertes par les marchés des aliments fonctionnels et des médicaments sur ordonnance. Les sociétés Acasti et NeuroBio mettent respectivement l'accent sur la recherche et le développement de composés sûrs et efficaces pour le traitement des affections athéroscléreuse, très répandues, tels les désordres cardiométaboliques et les maladies cardiovasculaires, ainsi que les affections neurodégénératives et à caractère inflammatoire. CaPre®, le principal candidat à titre de médicament

d'ordonnance de la société Acasti, est un concentré purifié à haute teneur en phospholipides oméga-3, obtenu à partir de l'huile de krill Neptune. La cible thérapeutique de CaPre® est la prévention et le traitement des désordres cardiométaboliques, notamment de l'hypertriglycéridémie, une affection caractérisée par des taux anormalement élevés de triglycérides.

Énoncés prospectifs

Les déclarations contenues dans le présent communiqué, qui n'ont pas trait à des faits historiques ou d'actualité, constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières. De telles déclarations de nature prospective comportent des risques et des incertitudes, connus ou non, ainsi que d'autres facteurs inconnus, pouvant avoir pour effet que les résultats réels des sociétés Neptune, Acasti et NeuroBio puissent se révéler dans les faits différents des résultats antérieurs ou des résultats futurs exprimés ou impliqués dans ces énoncés prospectifs. Les lecteurs sont mis en garde à savoir qu'il vaudrait mieux ne pas accorder une confiance inconditionnelle à ces énoncés de nature prospective, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce document sont également et généralement soumis à d'autres risques et incertitudes qui sont décrits de temps à autre dans les documents publics de valeurs mobilières que Neptune, Acasti et NeuroBio partagent avec la Securities and Exchange Commission et la Canadian Security Commission. Sauf là où les lois applicables l'exigent, les sociétés Neptune, Acasti et NeuroBio déclinent toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser un quelconque énoncé prospectif.

« Ni le NASDAQ, ni la Bourse de Toronto n'assument quelque responsabilité que ce soit quant au caractère adéquat ou exact du présent communiqué. »

Personnes ressources – Neptune

André Godin

CEO & CFO intérimaire

+1.450.687.2262

a.godin@neptunebiotech.com

www.neptunebiotech.com

John Ripplinger

Relations investisseurs

+1.450.687.2262

j.ripplinger@neptunebiotech.com

neptunebiotech.com